



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23066396

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

10 MAI 2023

Le greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0817 359 216

Nom

(en entier) : **Logis des Fées**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale**Adresse complète du siège : **Rue séroule, 17 - 4800 Verviers**

Objet de l'acte : Points 2 et 3 : Prise d'acte de la démission et de la nomination des administrateurs

Présents: Eric Grava, Eric Neuprez, Denis Morrier, Frédéric Winkin

Absents excusés : Catherine Grosjean, Claude Corneau

Invitée : Françoise Grommersch

Le Président ouvre la réunion à 18h30 et constate que l'assemblée générale a été régulièrement convoquée.

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

2. Démission comme administrateurs

Home Net Service a été administrateur délégué durant 6 mois mais ne peut pas rester donc démissionne.
Tout le monde ok pour la démission.

3. Nouveaux administrateurs

3.1. Denis Morrier a posé sa candidature comme administrateur. L'AG valide cette demande.

3.2. Kristel Maassen demande à être administratrice du Logis des fées

Elle est docteur à l'ULB et sera consultante pour le projet

L'AG exprime un conflit d'intérêt actuellement et propose plutôt qu'elle soit invitée permanente.

Dans la foulée, l'AG désigne Françoise Grommersch comme déléguée à la gestion journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).